

Plan d'actions

Convention Territoriale Globale (CTG)

2021-2024

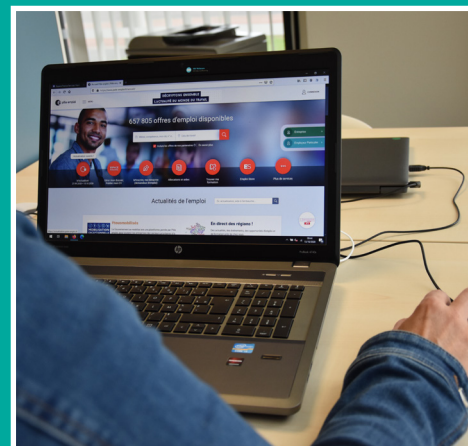
Petite enfance 0-3 ans



Parentalité



Accès aux services administratifs et démarches en ligne



Enfance 3-11 ans



Jeunesse 12-17 ans

Mme Gaëlle CHAMPION, Vice-présidente « petite enfance et parentalité »
Mme Delphine HERMOUET, Vice-présidente « actions sociales »

Charlotte POITRAL, Responsable pôle services à la population

02 51 98 16 14 - c.poitral@vieetboulougne.fr

Elisabeth AGENEAU, Chargée de mission CTG

06 29 16 16 87 - e.ageneau@vieetboulougne.fr

Chloé PAUGAM, Conseillère technique action sociale CAF

02 51 44 72 77 - chloe.paugam@caf.fr

Crédits photos et graphiques : CCVB, Freepik, AdobeStock, Canva

Aizenay · Apremont · Beaufou · Bellevigny · Falleron ·
Grand'Landes · La Chapelle-Palluau · La Genétouze · Le Poiré-
sur-Vie · Les Lucs-sur-Boulogne · Maché · Palluau · Saint-Denis-
la-Chevasse · Saint-Étienne-du-Bois · Saint-Paul-Mont-Penit

Sommaire du plan d'actions

PETITE ENFANCE (0-3 ans)	
Enjeu 1 : AVOIR ACCES AU MODE D'ACCUEIL DE SON CHOIX	
Action 1.1	Définir une stratégie d'offre d'accueil sur l'ensemble du territoire
Action 1.2	Renforcer le Relais Petite Enfance en tant que guichet unique
Action 1.3	Faciliter l'accueil spécifique : horaires atypiques, handicap, accueil d'urgence, occasionnel
Enjeu 2 : BENEFICIER D'ACCUEILS DE QUALITE	
Action 2.1	Renforcer la mission professionnalisation du Relais Petite Enfance
Action 2.2	Faciliter le départ en formation continue des assistants maternels
Action 2.3	Mettre en réseau les professionnels de la petite enfance
Enjeu 3 : FACILITER LE PARCOURS DE L'ENFANT	
Action 3.1	Favoriser la continuité éducative entre les professionnels de la petite enfance et les familles
Action 3.2	Favoriser la mise en lien entre les différents modes d'accueil

ENFANCE (3-11 ans)	
Enjeu 1 : A L'ECHELLE DES STRUCTURES : CONFORTER DES SERVICES ENFANCE DE PROXIMITE, DE QUALITE ET ACCESSIBLE A TOUS	
Enjeu 2 : A L'ECHELLE LOCALE, RENFORCER LA CONTINUITE EDUCATIVE ENTRE LES PROFESSIONNELS ET AVEC LES FAMILLES	
Enjeu 3 : A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE, METTRE EN RESEAU LES ACTEURS DE L'ENFANCE (ELUS, PROFESSIONNELS, BENEVOLES...)	
Fiche Action d'engagement	Elaborer le plan d'actions enfance (3-11ans)

JEUNESSE (12-17 ans)	
Enjeu 1 : DEVELOPPER UNE OFFRE JEUNESSE ATTRACTIVE, EVOLUTIVE ET ACCESSIBLE A TOUS	
Enjeu 2 : SOUTENIR LES ENGAGEMENTS DES JEUNES ET LES ACCOMPAGNER DANS L'ACCES A LEUR AUTONOMIE	
Enjeu 3 : METTRE EN RESEAU A L'ECHELLE LOCALE ET INTERCOMMUNALE LES ACTEURS DE LA JEUNESSE (ELUS, PROFESSIONNELS, BENEVOLES...)	
Fiche Action d'engagement	Elaborer le plan d'actions jeunesse (12-17ans)

PARENTALITE	
Enjeu 1 : POURSUIVRE LES ACTIONS PARENTALITE ET RENFORCER LEUR ACCESSIBILITE, DIVERSITE ET COMPLEMENTARITE	
Action 1.1	Garantir un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Intercommunal et itinérant de qualité
Action 1.2	Développer les actions parentalité de proximité
Enjeu 2 : METTRE EN RESEAU LES ACTEURS DE LA PARENTALITE	
Action 2.1	Promouvoir et faire vivre le REAAP local (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents)
Action 2.2	Fédérer les acteurs et les habitants autour d'un temps fort intercommunal

ACCES AUX SERVICES ADMINISTRATIFS ET DEMARCHES EN LIGNE	
Enjeu 1 : PROMOUVOIR LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET NUMERIQUES EXISTANTS	
Action 1.1	Recenser et diffuser l'offre de services administratifs et numériques du territoire
Enjeu 2 : GARANTIR POUR TOUS L'ACCESSIBILITE AUX SERVICES ADMINISTRATIFS ET AUX OUTILS NUMERIQUES	
Action 2.1	Etudier la mise en place d'un socle commun de services au sein des accueils de proximité
Action 2.2	Promouvoir l'Espace France services et étudier son déploiement

Action 2.3	Définir une stratégie mobilité à l'échelle intercommunale
Enjeu 3 : ACCOMPAGNER ET FORMER LES HABITANTS A L'USAGE DU NUMERIQUE	
Action 3.1	Mettre en œuvre un programme d'actions numériques à destination de tout public
Enjeu 4 : RENFORCER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES ACTEURS LOCAUX	
Action 4.1	Mettre en réseau les acteurs du territoire

ACCES AUX DROITS ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	
Fiche Action d'engagement	Engager une réflexion sur la thématique « Accès aux droits et accompagnement social »

COORDINATION	
Fiche Action d'engagement	Définir et mettre en œuvre le schéma de coordination à l'échelle intercommunale

Enjeu 1

Avoir accès au mode d'accueil de son choix

- Engagée** • **Action 1.1** : Définir une stratégie d'offre d'accueil sur l'ensemble du territoire
- Engagée** • **Action 1.2** : Renforcer le Relais Petite Enfance en tant que guichet unique
- Nouvelle** • **Action 1.3** : Faciliter l'accueil spécifique : horaires atypiques, handicap, accueil d'urgence, occasionnel

Enjeu 2

Bénéficiaire d'accueils de qualité

- Engagée** • **Action 2.1** : Renforcer la mission professionnalisation du Relais Petite Enfance
- Engagée** • **Action 2.2** : Faciliter le départ en formation continue des assistants maternels
- Nouvelle** • **Action 2.3** : Mettre en réseau les professionnels de la petite enfance

Enjeu 3

Faciliter le parcours de l'enfant

- Nouvelle** • **Action 3.1** : Favoriser la continuité éducative entre les professionnels de la petite enfance et les familles
- Nouvelle** • **Action 3.2** : Favoriser la mise en lien entre les différents modes d'accueil

Petite enfance	Enjeu 1 : AVOIR ACCES AU MODE D'ACCUEIL DE SON CHOIX
Action 1.1 : Définir une stratégie d'offre d'accueil sur l'ensemble du territoire	
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Des besoins d'accueil persistants : <ul style="list-style-type: none"> • Un territoire attractif : le maintien de la natalité (environ 500 par an) mais la répartition des besoins en évolution • Des besoins d'accueils réguliers (7 familles sur 10 dont les 2 parents travaillent) ou occasionnels (besoin de souffler, se ressourcer) • Des difficultés pour trouver un mode d'accueil pouvant freiner le retour à l'emploi et l'attractivité du territoire - Une offre d'accueil en mutation : <ul style="list-style-type: none"> • L'accueil individuel prédominant (84%) mais en nette diminution. Le métier d'assistant maternel en mutation (examen professionnel, exercice en Maison d'Assistants Maternels...) • L'accueil collectif minoritaire mais en développement dans le secteur privé - Une offre aujourd'hui plutôt en adéquation avec les besoins mais des points d'alerte en termes de choix, d'accessibilité financière, géographique et de son évolution
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Faire vivre et développer l'observatoire petite enfance, outil d'analyse et d'aide à la décision permettant de connaître et suivre l'évolution des besoins et de l'offre d'accueil à l'échelle de l'intercommunalité et de chaque commune - Identifier les zones géographiques et les types d'offres en tension, surdotées ou à potentiel sur la base de données chiffrées, qualitatives (ex : enquêtes parents) et territoriales (ex : zones d'habitation, zones économiques) - Définir et mettre en œuvre une stratégie partagée Communes/Communauté de Communes pour l'accompagnement des porteurs de projet (orientation vers les secteurs pertinents) et le développement d'actions ciblées : par exemple promotion du métier d'assistant maternel sur certaines communes, recherche de porteurs de projets, création de places publiques...
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Elus de la Communauté de Communes et des communes - Professionnels de l'accueil de la petite enfance
Pilotes de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté de Communes pour l'observatoire et la stratégie intercommunale - Communes pour la stratégie locale
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté de Communes : services urbanisme et économie - CAF, PMI, Professionnels de l'accueil petite enfance, Parents
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Observatoire petite enfance - Dispositifs financiers de la CAF - Moyens financiers des communes, des entreprises, des porteurs de projets...
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Mutation rapide des besoins et de l'offre qui nécessite une actualisation régulière - Liberté d'installation géographique des porteurs de projet et des assistants maternels agréés - Liberté des communes de développer, optimiser ou soutenir les places Prestation Service Unique (PSU) - Accessibilité financière des familles en fonction d'un portage privé ou public
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure lisibilité de l'offre d'accueil et des besoins - Meilleure adéquation entre l'offre et la demande - Equilibre des offres d'accueil sur le territoire : individuel/collectif ; maillage géographique ; accessibilité financière - Anticipation et accompagnement des mutations, plutôt que subi, grâce à une vision prospective
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour annuelle des données de l'observatoire - Evolution de l'adéquation de l'offre et de la demande au niveau intercommunal et communal - Satisfaction des parents quant à leur recherche de mode d'accueil - Nombre de porteurs de projets accompagnés
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - À partir de 2021

ACTION ENGAGÉE

**Petite
enfance**

**Enjeu 1 : AVOIR ACCES AU MODE D'ACCUEIL
DE SON CHOIX**

**ACTION
ENGAGÉE**

Action 1.2 : Renforcer le Relais Petite Enfance en tant que guichet unique

Constats	<ul style="list-style-type: none">- Une dénomination RAM « Relais Assistants Maternels » ne valorisant pas la mission « guichet unique » (information sur la recherche d'un mode d'accueil individuel et collectif, mise en relation) mise en œuvre depuis 2018- Le RAM sollicité majoritairement pour la recherche d'un assistant maternel- Un besoin de connaissance par les parents de l'offre existante, des droits auxquels ils peuvent prétendre, des soutiens financiers possibles et des démarches administratives inhérentes à la fonction d'employeur : 50% des sollicitations des parents concernent le cadre juridique- L'accompagnement précoce des parents et futurs parents par le RAM ; une composante facilitante à la construction du projet d'accueil parental et le cas échéant de la posture parent employeur : bases juridiques et administratives
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Modifier l'appellation du RAM en « Relais petite enfance » pour une meilleure identification du service auprès des parents conformément à l'évolution législative- Promouvoir le guichet unique auprès des parents et des partenaires et la visibilité du service : élaboration de supports de communication, organisation d'événements, réseau des professionnels de la petite enfance- Elaborer et diffuser un guide petite enfance, en lien avec le réseau de professionnels petite enfance, présentant l'offre des modes d'accueil existants (accueil long/court/spécifique, assistant maternel à domicile/Maison d'Assistants Maternels/micro crèche/multi accueil), les modalités de fonctionnement et les ressources parentalité (lieu accueil enfant-parents, bébé lecteur...)- Renforcer les démarches en ligne (site de la Communauté de Communes, site monenfant.fr) et les contacts téléphoniques tout en préservant l'accueil physique et l'accompagnement individualisé (RDV)- Accueillir et accompagner les parents dans l'élaboration de leur projet d'accueil
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none">- Futurs parents et parents d'enfants de moins de 3 ans
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Communauté de Communes : service Relais Petite Enfance
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none">- Professionnels d'accueil de la petite enfance, Acteurs du secteur périnatal, de la petite enfance, la parentalité- PMI, CAF- Communes
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none">- Service Relais Petite Enfance : supports de communication, organisation d'événements, observatoire Relais Petite Enfance, recrutement prévu d'un animateur supplémentaire au 1^{er} semestre 2021- Réseau des professionnels d'accueil petite enfance
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none">- Public de parents en renouvellement constant, captif sur un court terme nécessitant une communication continue- Pluralité des acteurs mobilisés dans la diffusion du guide : mairie (déclaration de naissance), PMI, sage femme, médecin...
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none">- Service mieux connu et sollicité précocement- Accès au mode d'accueil facilité pour les parents- Prévention des conflits parents employeurs / Assistants Maternels- Renforcement du travail en partenariat- Soutien à la parentalité
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'actions de communication et de promotion- Nombre de sollicitations du service Relais Petite Enfance et typologie- Evolution du nombre de contacts pour la recherche d'un mode d'accueil
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">- À partir de 2021

Petite enfance	Enjeu 1 : AVOIR ACCES AU MODE D'ACCUEIL DE SON CHOIX	
Action 1.3 : Faciliter l'accueil spécifique : horaires atypiques, handicap, accueil d'urgence, occasionnel		
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Des places pour répondre à ces besoins existantes mais méconnues et peu sollicitées, peu développées - Des démarches complexes à accomplir pour les parents en cas de besoins spécifiques - Un manque d'information des parents sur leurs droits et l'offre existante - Des besoins de complémentarité entre les offres proposées et de mise en relation parents/professionnels 	
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un état des lieux des typologies des besoins spécifiques et pour chacune d'entre eux de l'offre existante, des difficultés et des freins, des attentes - Promouvoir l'offre existante (en accueil collectif, assistant maternel, garde à domicile) et faciliter la mise en relation entre les familles et les professionnels par différents moyens/supports - Etudier la faisabilité de création d'une plateforme de mise en relation et d'un système d'offres d'emploi - Faire connaître le site monenfant.fr qui a vocation à recenser les disponibilités des assistants maternels et à terme des structures collectives - Partager dans le cadre du réseau petite enfance la montée en inclusion des enfants en situation de handicap au sein des projets d'accueil des structures collectives - Favoriser l'émergence d'une offre complémentaire si nécessaire 	
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Parents - Professionnels de l'accueil petite enfance 	
Pilote de l'action	- Communauté de Communes : Relais Petite Enfance	
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Parents - Professionnels de l'accueil petite enfance (en accueil collectif, assistant maternel, garde à domicile) - PMI, CAF, Pôle Emploi, associations d'insertion - Communes 	
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Relais Petite Enfance: guide petite enfance (voir fiche action 1.2), listing de disponibilités des assistants maternels - CAF : listing et disponibilités sur monenfant.fr, aides financières aux familles (CMG et aides pour horaires atypiques) et aides aux structures (PSU, bonus handicap et aide à l'accueil à l'enfant en situation de handicap) - Pôle Emploi : macigogne.fr - Réseau des professionnels d'accueil petite enfance - Pôle Ressource Handicap au niveau départemental (MDPH) 	
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Outils simples à gérer et utiliser - Veille quant à la lisibilité et l'accessibilité de l'information - Caractère unique de chaque situation, des difficultés, attentes et freins rencontrés - Prise en compte de la garde à domicile sur le territoire 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance plus précise des besoins et de l'offre - Visibilité de l'offre existante accrue - Recherche des familles facilitée - Meilleur recours à l'offre spécifique : pour les professionnels, optimisation de leur capacité d'accueil ; pour les parents, réponse à leurs besoins 	
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'état des lieux - Nombres d'actions d'information, d'accompagnements auprès des familles - Nombre de sollicitations du Relais Petite Enfance concernant l'offre d'emploi spécifique 	
Calendrier	A partir de 2022	

ACTION NOUVELLE

Petite enfance	Enjeu 2 : BENEFCIER D'ACCUEILS DE QUALITE
Action 2.1 : Renforcer la mission professionnalisation du Relais Petite Enfance	
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Le métier d'assistant maternel en mutation - Environ 400 assistants maternels sur le territoire avec des qualifications et des parcours de professionnalisation et des pratiques divers - 23% des assistants maternels en questionnement sur leur avenir professionnel, 6% envisageant une reconversion dans un avenir proche (enquête RAM 2020 – 107 répondants) - Le service Relais Petite Enfance largement plébiscité : <ul style="list-style-type: none"> • par les assistants maternels sur le volet professionnalisation : 46% des assistants maternels actifs participant aux temps collectifs ; 60% considérant que le Relais a influencé leur façon de travailler - enquête RAM 2020 • par les parents : 90% favorables à ce que leur enfant participe aux matinées – enquête RAM 2020 – 155 répondants - Un service peu utilisé par les gardes à domicile
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des temps d'échanges et de professionnalisation diversifiés (tant dans le format que le contenu) et itinérants aux assistants maternels et aux employés de garde à domicile: collectifs/individuels, avec ou sans enfants - Diffuser des outils d'accompagnement : padlet, fiches d'activités.. - Renforcer l'accompagnement individuel sur les volets éducatif et pédagogique par le soutien téléphonique et les RDV - Favoriser la mise en réseau des assistants maternels entre eux et avec les autres professionnels petite enfance
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Assistants maternels - Employés de garde à domicile
Pilote de l'action	- Communauté de Communes : service Relais Petite Enfance
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - Intervenants extérieurs (psychomotricien, musique...) - Associations d'assistants maternels - Réseau des professionnels petite enfance
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Relais Petite Enfance: animateurs, projet pédagogique, matériel pédagogique, véhicules, salles - Intervenants extérieurs
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Logistique importante pour l'organisation des actions collectives - Libre choix de participation des assistants maternels aux propositions du Relais Petite Enfance - Proximité du service à maintenir - Accès du service à la garde à domicile
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Montée en qualité de l'accueil individuel - Meilleures conditions d'exercice du métier, mieux-être au travail
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et typologie des actions proposées - Nombre d'accompagnement sur le volet pédagogique et éducatif - Suivi de la fréquentation sur le volet professionnalisation
Calendrier	À partir de 2021



Petite enfance	Enjeu 2 : BENEFCIER D'ACCUEILS DE QUALITE
Action 2.2 : Faciliter le départ en formation continue des assistants maternels	
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Un cadre législatif en évolution : loi de 2018 - Des parents demandeurs de professionnels formés : formation initiale et continue - Des freins au départ à la formation : <ul style="list-style-type: none"> • Une méconnaissance par les professionnels de leurs droits, des démarches à entreprendre et de l'offre de formation • Une disponibilité à avoir (pendant ou hors temps d'accueil) et des démarches à effectuer • Trouver un mode d'accueil de remplacement pour l'enfant ou du personnel supplémentaire
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir les besoins de formation des assistants maternels et identifier les freins au départ en formation - Informer les parents et les assistants maternels des droits et démarches liées au départ en formation continue de l'assistant maternel : au moyen du guide des modes d'accueil (cf Fiche Action 1.2) et des RDV - Editer et diffuser un guide de départ en formation pour les assistants maternels - Diffuser l'offre de formation aux assistants maternels - Faciliter l'organisation de formations sur le territoire (6 personnes minimum) - Faciliter les mises en relation pour la recherche d'un mode d'accueil occasionnel (partenariat entre assistants maternels et avec les structures collectives) - Favoriser le partage d'expérience autour des formations réalisées...
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Assistants maternels - Parents
Pilote de l'action	- Communauté de Communes : Relais Petite Enfance
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - IPERIA : plateforme nationale de professionnalisation - Organismes de formation - Réseau Relais Petite Enfance CAF départemental - PMI - Structures collectives, garde à domicile, assistants maternels - Associations d'assistants maternels
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Supports liés au Relais Petite Enfance: <ul style="list-style-type: none"> Guide de départ en formation Outils de communication Temps collectifs Système d'offre d'emploi assistants maternels - Réseau des professionnels de l'accueil petite enfance (pour l'accueil occasionnel) - Mise à disposition de locaux par les communes
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la législation sur la formation - Service Relais Petite Enfance missionné pour la promotion du départ en formation mais non pour l'organisation de formation - Prise en compte des besoins de l'enfant lors d'un accueil occasionnel - Mobilisation des assistants maternels hors et pendant temps de travail
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance de l'offre de formation et des modalités de départ - Meilleure employabilité des assistants maternels - Montée en qualité de l'accueil individuel - Reconnaissance des compétences - Départ en formation facilité
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation et diffusion du guide - Nombre d'accompagnements du Relais Petite Enfance sur la formation - Nombre de formations délocalisées organisées
Calendrier	À partir de 2021

ACTION ENGAGÉE

Petite enfance	Enjeu 2 : BENEFICIER D'ACCUEILS DE QUALITE
Action 2.3 : Mettre en réseau les professionnels de la petite enfance	
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Un sentiment d'isolement ressenti par certains professionnels à domicile et en structures collectives ; un souhait de développer l'interconnaissance et les échanges de pratiques - L'existence du Relais Petite Enfance et de 7 associations d'assistants maternels mais pas de réseau petite enfance
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les objectifs, la composition, le fonctionnement du réseau en concertation avec les professionnels du territoire - Lancer et faire vivre le réseau : ex = réunions ; ateliers thématiques ; sous-groupes ; selon les besoins des professionnels, prolonger le réseau physique par une mise en réseau numérique (plateforme de mutualisation de ressources, d'informations...)
Public ciblé	Professionnels de la petite enfance intervenant à domicile et en structures collectives
Pilote de l'action	Communauté de Communes
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Intervenants extérieurs - Partenaires, institutions
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Services communautaires : Relais Petite Enfance, Lieu Accueil Enfant Parent - Intervenants extérieurs en fonction des besoins - Pôle Ressource Handicap au niveau départemental (MDPH)
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des acteurs avec des fonctionnements et des attentes différents - Dimensionnement du réseau - Représentativité équilibrée des participants - Disponibilités et implication des participants
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Interconnaissance, moins d'isolement, enrichissement mutuel - Meilleure connaissance de l'offre existante, des services du territoire et meilleure orientation des familles... - Echanges de pratiques, de questionnements, mutualisations d'outils et de ressources, projets communs... - Montée en qualité de l'accueil petite enfance
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Nombre et fréquence des réunions - Satisfaction des participants
Calendrier	À partir de 2021

**ACTION
NOUVELLE**

Petite enfance	Enjeu 3 : FACILITER LE PARCOURS DE L'ENFANT
Action 3.1 : Favoriser la continuité éducative entre les professionnels de la petite enfance et les familles	
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Un besoin des parents et des professionnels d'établir une relation de confiance et une bonne communication pour garantir une meilleure sécurité affective et une qualité d'accueil pour l'enfant - La nécessité de communiquer autour des projets éducatifs parentaux et professionnels - Une dimension administrative et pratique (horaires, coût, disponibilité, délais) qui prédomine parfois sur l'éducatif - Des animations ponctuelles rassemblant les familles et les professionnels (ex : conférences, matinées éveil, ateliers, journées de la petite enfance) qui permettent de partager une culture commune - Un public de parents en renouvellement constant nécessitant une récurrence dans les thématiques d'actions
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du Relais Petite Enfance: <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la mise en relation parents / professionnels <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner les parents à construire et formaliser leurs besoins et leurs attentes ○ Accompagner les assistants maternels dans la construction, la formalisation et la mise en œuvre de leur projet d'accueil ○ Faciliter la recherche du mode d'accueil (guide, listes, système d'offre d'emploi) et la mise en œuvre d'un projet d'accueil partagé • Poursuivre l'organisation de temps collectifs communs pour les parents et les professionnels à visée co-éducative -pour une meilleure compréhension mutuelle, le développement d'une culture commune, des échanges... - Dans le cadre du réseau des professionnels de la petite enfance échanger sur les initiatives locales - Développer des temps d'échanges et de partage entre le lieu d'accueil et les familles - Développer sur le territoire des temps forts petite enfance réunissant parents/enfants/professionnels
Public ciblé	- Enfants, Parents, Professionnels d'accueil de la petite enfance
Pilote de l'action	En fonction des actions : <ul style="list-style-type: none"> - Communauté de Communes : Relais Petite Enfance - Communes - Centres sociaux - Professionnels de l'accueil petite enfance - Parents
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs de la petite enfance et de la parentalité : professionnels de l'accueil collectif et individuel, Lieu Accueil Enfant Parent, Relais Petite Enfance, partenaires institutionnels - Familles - Intervenants extérieurs, travailleurs sociaux
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Service Relais Petite Enfance : système d'offre d'emploi permettant de préciser les attentes/besoins - Projets d'accueil/projets éducatifs des professionnels des modes d'accueil - Réseau des professionnels de la petite enfance - Semaine nationale de la petite enfance - Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) local - Projets Educatifs De Territoire à l'échelle des communes
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne communication - Respect des places de chacun - Déclinaison sur chaque commune
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure prise en compte de la dimension éducative dans les relations parents/professionnels - Bien-être de l'enfant au cœur du projet d'accueil - Pratiques cohérentes entre le lieu d'accueil et le domicile, entre les lieux d'accueil - Relations apaisées/constructives, moins de conflits, d'incompréhensions
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sollicitations du Relais Petite Enfance par les parents et professionnels sur le volet éducatif - Nombre d'actions de coéducation mises en œuvre par le Relais Petite Enfance et les autres acteurs du territoire
Calendrier	À partir de 2021

ACTION NOUVELLE

Petite enfance	Enjeu 3 : FACILITER LE PARCOURS DE L'ENFANT	
Action 3.2 : Favoriser la mise en lien entre les différents modes d'accueil		
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Des enfants avec plusieurs modes d'accueil successifs ou simultanés - Des temps d'adaptation nécessaires dans l'intérêt de l'enfant (repères, rythme de vie, etc.). - Peu d'actions favorisant les transitions entre les différents temps de l'enfant ; quelques initiatives ponctuelles (ex : pour préparer la scolarisation, entre des assistants maternels et le centre périscolaire, entre un multi accueil et l'école) pour faciliter l'adaptation et le parcours de l'enfant 	
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Pour chaque lieu d'accueil : promouvoir autant que possible les temps d'échange entre l'accueillant et la famille (ex : transmission) - En lien avec la mise en œuvre du réseau de professionnels petite enfance : <ul style="list-style-type: none"> • Etablir un état des lieux des initiatives déjà existantes sur le territoire et brainstorming d'initiatives innovantes pouvant être développées • Développer des échanges de pratiques : partages d'expériences, freins ou leviers à leur mise en œuvre • Favoriser / Accompagner le développement d'initiatives locales : entre des modes d'accueil petite enfance, entre mode d'accueil petite enfance et l'école 	
Public ciblé	- Parents et professionnels de l'accueil au bénéfice de l'enfant	
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté de Communes pour l'animation de la réflexion à travers le réseau des professionnels - Acteurs locaux (Communes, accueils de loisirs, écoles, structures collectives, assistants maternels...) pour la réflexion et pour la mise en œuvre 	
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Familles - Acteurs de la petite enfance : professionnels de l'accueil collectif et individuel, Lieu Accueil Enfant Parent, Relais Petite Enfance, partenaires institutionnels - Ecoles - Accueils de loisirs 	
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau des professionnels de la petite enfance - Projets Educatifs De Territoire pouvant exister au niveau communal - Initiatives locales déjà existantes - Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents 	
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplicité de situations et d'acteurs - Coordination, implication des acteurs - Mise en œuvre des actions conditionnées aux initiatives locales 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Continuité éducative de l'enfant renforcée entre ses différents temps d'accueil - Renforcement des liens entre acteurs intervenant sur les différents temps d'accueil de l'enfant - Développement d'initiatives locales visant à faciliter la transition entre les différents temps de l'enfant 	
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion engagée dans le cadre du réseau petite enfance - Nombre d'actions locales mises en œuvre 	
Calendrier	À partir de 2023	

ACTION NOUVELLE

Enjeu 1

A l'échelle de chaque structure : conforter des services enfance de proximité, de qualité et accessibles à tous

Enjeu 2

A l'échelle locale : renforcer la continuité éducative entre les professionnels et avec les familles

Enjeu 3

A l'échelle intercommunale : mettre en réseau les acteurs de l'enfance (élus, professionnels, bénévoles...)

Enfance	Elaborer le plan d'actions enfance (3-11 ans)
Contexte initial	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration partagée en avril-mai 2021 d'un diagnostic avec les acteurs locaux (élus communautaires de la commission petite enfance et parentalité, professionnels de l'enfance, bénévoles associatifs de structures enfance) : <ul style="list-style-type: none"> - Une part significative d'enfants entre 3 et 11 ans : 14% de la population Vie et Boulogne / Vendée 11%) soit 6083 enfants en 2017 - Davantage de situations familiales diverses et d'arrivées de nouvelles familles avec des besoins de proximité, praticité pour concilier vie familiale, professionnelle et personnelle - Une diversité d'acteurs dans le champ de l'enfance - Une offre de services de proximité, riche et variée sur les différents temps de l'enfant (temps scolaire, péri et extrascolaire) avec des organisations multiples : diversité de modes de gestion et de fonctionnement (localisation, tarification, déclaration ou non, taux d'encadrement, subvention...) - Une coopération entre les acteurs existante et une relation aux familles à prendre en compte pour favoriser une cohérence éducative - Validation des enjeux en COPIL CTG : <ul style="list-style-type: none"> - Enjeu 1 : A l'échelle des structures : conforter des services enfance de proximité, de qualité et accessible à tous - Enjeu 2 : A l'échelle locale, renforcer la continuité éducative entre les professionnels et avec les familles - Enjeu 3 : A l'échelle intercommunale, mettre en réseau les acteurs de l'enfance (élus, professionnels, bénévoles...)
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration participative du plan d'actions avec les participants volontaires (élus, professionnels, bénévoles associatifs) selon les enjeux pré-identifiés - Validation en COPIL - Intégration du plan d'actions à la CTG par avenant - Mise en œuvre à compter de 2022
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants de 3 à 11 ans du territoire et leurs familles - Acteurs du champ de l'enfance
Pilote de l'action	Communauté de communes Vie et Boulogne
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - CAF de la Vendée - Communes - Ecoles, associations, centres sociaux, accueils de loisirs enfance, structures médico-éducatives...
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure interconnaissance et coopération entre acteurs - Plan d'actions partagé - Avec la mise en œuvre des actions : <ul style="list-style-type: none"> - Montée en qualité de l'offre en direction de l'enfance - Meilleure continuité éducative entre les différents temps de l'enfant (temps scolaire, péri et extrascolaire) - Meilleures relations de coéducation entre les parents et les professionnels
Moyens et Ressources	Co-animation CCVB et CAF
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité d'acteurs - Des services enfance avec des modes de gestion et des fonctionnements variés - Représentativité équilibrée des participants au groupe de travail - Disponibilités et implication des participants
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants impliqués dans la démarche - Satisfaction des participants
Calendrier	2nd semestre 2021

Enjeu 1

Développer une offre jeunesse attractive, évolutive et accessible à tous

Enjeu 2

Soutenir les engagements des jeunes et les accompagner dans l'accès à leur autonomie

Enjeu 3

Mettre en réseau localement et à l'échelle intercommunale les acteurs de la jeunesse (élus, professionnels, bénévoles...)

Jeunesse	Elaborer le plan d'actions jeunesse (12-17 ans)
Contexte initial	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration partagée en avril-mai 2021 d'un diagnostic avec les acteurs locaux (élus communautaires de la commission petite enfance et parentalité, professionnels de la jeunesse, bénévoles associatifs de structures jeunesse) : <ul style="list-style-type: none"> - Une part significative de jeunes entre 12 et 17 ans (8,7% de la population Vie et Boulogne / Vendée 7,6%), +9.4% de jeunes allocataires CAF/MSA en hausse entre 2016 et 2019 / Vendée +6.8% - Des jeunes connectés, en recherche de loisirs et d'activités, souhaitant appartenir à un groupe de copains et évoluer dans des lieux où l'adulte n'est pas présent. - Des parents qui recherchent l'épanouissement et le développement de l'autonomie pour leur jeune, certains démunis vis-à-vis des comportements de leur jeune - Une offre riche et variée en direction de la jeunesse qui s'adapte aux besoins et attentes des jeunes qui évoluent très vite - Des actions ponctuelles ou des dispositifs pour soutenir l'engagement des jeunes et l'accompagnement au développement de leur autonomie : Centres sociaux, Mission Locale, Point Information Jeunesse, - Une coopération entre les acteurs et des enjeux sur le numérique, la mobilité pour favoriser l'accompagnement des jeunes et leur accessibilité à l'offre - Validation des enjeux en COPIL CTG : <ul style="list-style-type: none"> - Enjeu 1 : Développer une offre jeunesse attractive, évolutive et accessible à tous : Une 1^{ère} action définie : recueillir à l'échelle communale et intercommunale les besoins et attentes des jeunes et des parents sur les différents champs (loisirs, mobilité, autonomie...) - Enjeu 2 : Soutenir les engagements des jeunes et les accompagner dans l'accès à leur autonomie : - Enjeu 3 : Mettre en réseau à l'échelle locale et intercommunale les acteurs de la jeunesse (élus, professionnels, bénévoles...)
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration participative du plan d'actions avec les participants volontaires (élus, professionnels, bénévoles associatifs) selon les enjeux pré-identifiés - Validation en COPIL - Intégration du plan d'actions à la CTG par avenant - Mise en œuvre à compter de 2022
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes 12-17 ans du territoire et leurs familles - Acteurs du champ de la jeunesse
Pilote de l'action	Communauté de communes Vie et Boulogne
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - CAF de la Vendée - Communes - Collèges, associations, centres sociaux, accueils de loisirs jeunesse, structures médico-éducatives, Maison Des Adolescents, Mission Locale, Département...
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure interconnaissance et coopération entre les acteurs - Plan d'actions partagé - Avec la mise en œuvre des actions : <ul style="list-style-type: none"> - Montée en qualité de l'offre jeunesse en cohérence avec les besoins et attentes des jeunes et de leur famille identifiées - Meilleure interconnaissance entre acteurs jeunesse
Moyens et Ressources	Co-animation CCVB et CAF
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité d'acteurs - Des services jeunesse avec des modes de gestion et des fonctionnements variés - Représentativité équilibrée des participants au groupe de travail - Disponibilités et implication des participants
Indicateurs d'évaluation	- Nombre d'actions identifiées et mises en œuvre
Calendrier	2nd semestre 2021

Enjeu 1

Poursuivre les actions parentalité sur le territoire et renforcer leur accessibilité, diversité et complémentarité

- **Engagée** **Action 1.1** : Garantir un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) intercommunal et itinérant de qualité
- **Engagée** **Action 1.2** : Développer les actions parentalité de proximité

Enjeu 2

Mettre en réseau les acteurs de la parentalité

- **Engagée** **Action 2.1** : Promouvoir et faire vivre le REAAP local (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents)
- **Engagée** **Action 2.2** : Fédérer les acteurs et les habitants autour d'un temps fort intercommunal

Parentalité	Enjeu 1 : Poursuivre les actions parentalité et renforcer leur accessibilité, diversité et complémentarité
Action 1.1 : Garantir un Lieu d'Accueil Enfants Parents Intercommunal et itinérant de qualité	
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Des besoins exprimés par les parents de passer du temps avec leurs enfants hors du domicile dans un lieu adapté à la petite enfance - Des besoins rencontrer et d'échanger avec d'autres parents et des professionnels notamment pour les familles isolées et nouvellement arrivées - Le passage en octobre 2019 de Pomme Verte (LAEP fixe créé au Poiré-sur-Vie par la commune en 2006 proposant 1 accueil par semaine) à La P'tite Escal (LAEP itinérant intercommunal proposant 4 accueils par semaine sur 5 communes) - Un service qui fonctionne bien : 104 familles utilisatrices en 2020 (ouverture à 50% au vu du contexte sanitaire) ; des retours positifs dans l'enquête de satisfaction menée fin 2020
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le service existant - Le promouvoir auprès des familles et des partenaires : flyer, affiche, publications Facebook et site internet de la CCVB, rencontres... - L'évaluer et l'adapter si besoin notamment en étudiant l'opportunité du déploiement sur d'autres communes
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants de moins de 4 ans (6 ans en cas de situation de handicap) - Futurs parents, parents, grands-parents, proches
Pilote de l'action	Communauté de Communes Vie et Boulogne
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	CAF de la Vendée, Communes, MSA, PMI, Acteurs de la parentalité
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du lien parents/enfants - Espace de socialisation pour les adultes : échanges entre parents, entre parents et professionnels, soutien à la parentalité - Espace de socialisation pour les enfants : rencontres avec d'autres enfants et d'autres adultes, apprentissage du jeu, du partage, de la collectivité, favorisation de l'autonomie, préparation à la scolarisation - Valorisation du rôle et des compétences des parents
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Service LAEP : supports de communication ; matériel pédagogique ; 2 accueillantes professionnelles bénéficiant de formations et de temps de supervision - Mise à disposition des salles par les communes - Réseau CAF accueillants LAEP
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à maintenir l'itinérance qui favorise l'accessibilité au service - Service anonyme, accessible à tous sans inscription : fréquentation aléatoire - Public de parents en renouvellement constant, captif sur un court terme, nécessitant une communication contenue - Réseau partenarial à consolider : secteur périnatal, médical et paramédical, du handicap
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation du service globale et par site - Enquête de satisfaction auprès des usagers
Calendrier	À partir de 2021

**ACTION
ENGAGÉE**

**ACTION
ENGAGÉE**

Parentalité	Enjeu 1 : Poursuivre les actions parentalité et renforcer leur accessibilité, diversité et complémentarité
Action 1.2 : Développer les actions parentalité de proximité	
Constats	<ul style="list-style-type: none">- De nombreuses actions existantes, portées par différents acteurs, en fonction des besoins repérés localement et des projets- Une demande de parents d'action parentalité de proximité (enquête REAAP - avril 2019)
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Au niveau local : poursuite des initiatives pour répondre aux besoins locaux, développement des liens entre les acteurs locaux, mutualisation des moyens- Dans le cadre du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents REAAP Vie et Boulogne :<ul style="list-style-type: none">Recenser les constats et les besoins au niveau localFavoriser une mutualisation de proximité selon les problématiquesDiffuser l'information du projet en construction puis de l'action à venirAccompagner selon les besoins le montage du projet (ex : demande de financement au niveau du REAAP Départemental, mise en relation avec des intervenants...)Recenser l'ensemble des actions menées
Public ciblé	Les familles (parents, futurs parents, enfants, grands-parents...)
Pilote de l'action	En fonction des actions : écoles, associations de parents d'élèves, centres sociaux, accueils de loisirs, communes...
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	En fonction des actions : <ul style="list-style-type: none">- Acteurs de la parentalité : écoles, associations de parents d'élèves, centres sociaux, accueils de loisirs, communes...- Communauté de Communes : REAAP- CAF
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none">- Actions de proximité diverses (thématiques, formats...) répondant aux besoins des familles- Renforcement, au niveau local, de la mise en réseau et l'articulation entre les différents acteurs, pour favoriser la complémentarité des actions- Implication des familles dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none">- Réseaux locaux- Coordonnateur du REAAP local : accompagnement possible au montage de projet ; diffusion de l'information- REAAP Vie et Boulogne- REAAP départemental : soutien financier
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none">- Liberté d'action et d'implication de chaque acteur- Veiller à la complémentarité et au maillage des actions sur le territoire- Diffusion de l'information- Difficultés de mobilisation des parents
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'acteurs mobilisés- Nombre d'actions menées- Fréquentation
Calendrier	À partir de 2021

Thématique**Enjeu 2 : Mettre en réseau les acteurs de la parentalité****ACTION
ENGAGÉE****Action 2.1 : Promouvoir et faire vivre le REAAP local
(Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents)**

Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Une instance récente, pas connue de tous : création en décembre 2018 dans le prolongement d'un réseau parentalité préexistant - Une instance regroupant environ 80 membres volontaires (faible participation des parents), ouverte à tous, permettant d'échanger, d'impulser et de coordonner des actions autour de la parentalité - Le fonctionnement : une réunion plénière annuelle ; des groupes de travail mis en place en fonction des projets - Les 1ères actions menées : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une enquête parents menée en 2019 : 756 répondants ; une centaine de personnes intéressées pour recevoir des informations sur la parentalité ▪ Un ciné-débat organisé à l'automne 2019 : une centaine de participants et un retour positif des familles sur l'initiative et le contenu de l'action ▪ Le recensement et la diffusion des ressources parentalité en continu et plus particulièrement en lien avec le contexte sanitaire pendant le 1^{er} confinement en avril 2020
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer largement sur l'existence du REAAP et ses missions - Fédérer le réseau : développer l'interconnaissance des membres (missions et champ d'action des professionnels, bénévoles, structures), le réunir de manière régulière : a minima une plénière par an - Accompagner les porteurs de projets suivant leurs demandes dans l'élaboration de leurs projets : contenu, mise en lien, communication... - Diffuser en fonction des actualités et des besoins des informations aux membres du REAAP et plus largement aux acteurs de la parentalité - Développer des actions communes, notamment un temps fort parentalité à l'échelle intercommunale (voir fiche action 2.2)
Public ciblé	Toute personne intéressée par la parentalité
Copilotes de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté de Communes Vie et Boulogne - CAF
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - Département (assistants sociaux, éducateurs de prévention, PMI) - Centres sociaux - Ecoles - Accueils de loisirs - Associations - Intervenants extérieurs - Professionnels, bénévoles, parents, grands-parents...
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Interconnaissance de chacun des membres dans ses missions - Meilleure connaissance des projets existants, des services du territoire... - Meilleure lisibilité du REAAP - Enrichissement mutuel : échanges sur les constats/les besoins, les questionnements, les pratiques, les projets - Davantage de complémentarité et d'articulation dans les actions menées, des actions répondant mieux aux besoins du territoire - Développement de projets communs
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Supports de communication

Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Dimensionnement du réseau - Disponibilités et implication des participants - Difficultés de mobilisation des parents - Liberté d'action de chaque acteur - Mise à jour régulière du listing des acteurs locaux de la parentalité - Cohésion du réseau, respect des places de chacun, complémentarité
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants dont les parents - Nombre et fréquence des réunions - Nombre d'actions communes émergeant du réseau - Implication et satisfaction des participants dont les parents
Calendrier	À partir de 2021

Thématique**Enjeu 2 : Mettre en réseau les acteurs de la parentalité****ACTION
NOUVELLE****Action 2.2 : Fédérer les acteurs et les habitants
autour d'un temps fort intercommunal**

Constats	<ul style="list-style-type: none"> - De nombreux acteurs parentalité et de nombreuses actions développées sur le territoire tout au long de l'année - Des problématiques et des besoins partagés sur l'ensemble du territoire - Un souhait du REAAP local de co-construire un temps fort intercommunal : projet prévu en 2020 autour de la communication parents-enfants, de l'estime de soi et du respect de l'autre, repoussé en raison du contexte sanitaire
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les acteurs locaux intéressés par le projet : soit pour le portage d'une action, soit pour la diffusion de l'information, soit pour la participation à l'évènement - Créer un groupe de travail pour définir et construire le projet : période, format, thème, programme (ex : conférences, débats, ciné-débats, ateliers, forums...), support de communication, moyens... - Organiser l'évènement - Evaluer l'action et étudier sa reconduction ou non
Public ciblé	Familles, professionnels du territoire Plus largement toutes personnes intéressées par les questions de parentalité
Pilote de l'action	REAAP local
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	Communes, Parents, Ecoles, Centres sociaux, Structures petite enfance/enfance/jeunesse, Centre médico-social, Associations parents d'élèves Tout acteur concerné par la parentalité...
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources et temps d'échanges pour les familles Valorisation du rôle et des compétences des parents - Interconnaissance des organisateurs - Fédérer autour d'un projet commun de plus grande ampleur les acteurs locaux de la parentalité : plus de visibilité, un programme riche et varié, maillé sur le territoire - Création d'une dynamique intercommunale - Meilleure lisibilité, connaissance du REAAP local et des différents services à travers une action concrète
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Un support de communication commun - REAAP départemental : soutien financier
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des acteurs et notamment des parents - Communication large sur l'évènement et par des canaux multiples pour toucher un maximum de personnes - Proposer des actions variées (formats, horaires...) - Maillage équilibré des actions sur le territoire - Regrouper les différentes actions sur une même période : une quinzaine ? un mois ?
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs mobilisés - Nombre d'actions proposées - Fréquentation - Satisfaction des organisateurs et des participants
Calendrier	À partir de 2021

Projet Accès aux services administratifs et démarches en ligne 2021-2024

Enjeu 1

Promouvoir les services administratifs et numériques existants

Nouvelle

- **Action 1.1** : Recenser et diffuser l'offre de services administratifs et numériques du territoire

Enjeu 2

Garantir pour tous l'accessibilité aux services administratifs et aux outils numériques

Nouvelle

Engagée

Nouvelle

- **Action 2.1** : Étudier la mise en place d'un socle commun de services au sein des accueils de proximité
- **Action 2.2** : Promouvoir l'Espace France services et étudier son déploiement
- **Action 2.3** : Définir une stratégie mobilité à l'échelle intercommunale

Enjeu 3

Accompagner et former les habitants à l'usage du numérique

Nouvelle

- **Action 3.1** : Mettre en oeuvre un programme d'actions numériques à destination de tout public

Enjeu 4

Renforcer les complémentarités entre les acteurs locaux

Nouvelle

- **Action 4.1** : Mettre en réseau les acteurs du territoire

Accès aux services administratifs et démarches en ligne	ENJEU 1 : PROMOUVOIR LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET NUMERIQUES EXISTANTS
Action 1.1 : Recenser et diffuser l'offre de services administratifs et numériques du territoire	
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Les habitants et professionnels n'ayant pas forcément la connaissance des services existants sur le territoire - Des usagers rencontrant des difficultés de compréhension concernant l'organisation territoriale (qui fait quoi ?) et l'accès à leurs droits - Certains usagers n'osant pas pousser la porte ou ne souhaitant pas fréquenter certains services - Chaque acteur, intervenant sur le territoire, élaborant et diffusant ses supports d'information respectifs : multiplicité, manque de lisibilité pour les usagers - La mairie, 1^{er} acteur d'information : accueil, bulletin, site internet...
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser l'offre des services administratifs, des médiateurs et des points numériques existants sur le territoire - Définir au sein du réseau des acteurs : le contenu, le périmètre, le format d'un support d'information à l'échelle intercommunale - Elaborer, diffuser, mettre à jour et promouvoir le support d'information - Décliner son contenu à l'échelle locale par chaque acteur, en fonction de ses souhaits : sites internet, bulletins communaux, distribution d'un flyer dans les boîtes aux lettres...
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Habitants, professionnels et bénévoles du territoire - Elus
Pilote de l'action	Communauté de Communes et les communes
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - CAF - Acteurs locaux : CCAS, centres sociaux, Maisons Départementales des Solidarités et de la Famille, France Services, CAF, Tremplin ACEMUS...
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Supports d'informations existants d'acteurs locaux - Réseau d'acteurs (cf fiche action 4.1) - Groupe Recherche Action Inclusion Numérique (GRAIN) comprenant des partenaires départementaux sur le champ du numérique - Carte des médiateurs du numérique (Hub Conumm)
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Format : le support numérique permet de limiter l'impact environnemental et de faciliter l'actualisation, le support papier permet de toucher le plus grand nombre - Lisibilité du support : accessible et langage simple - Coordination des données et de leur diffusion : 1 référent par acteur ? - Actualisation régulière nécessaire par l'ensemble des acteurs pour que l'outil reste à jour - Nécessité de « Faire vivre cette ressource » : diffusion et mobilisation de l'outil par les acteurs locaux pour que les habitants s'en saisissent et pour que l'outil soit complémentaire à ceux déjà existant
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure information pour les acteurs et les habitants - Orientation facilitée des habitants vers le service adéquat - Augmentation de la fréquentation des services
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Création du support et actualisation - Nombre de partenaires mobilisés
Calendrier	- À partir de 2022

ACTION NOUVELLE

Accès aux services administratifs et démarches en ligne

ENJEU 2 : GARANTIR POUR TOUS L'ACCESSIBILITE AUX SERVICES ADMINISTRATIFS ET AUX OUTILS NUMERIQUES

ACTION NOUVELLE

Action 2.1 : Etudier la mise en place d'un socle commun de services au sein des accueils de proximité

Constats	<ul style="list-style-type: none">- Les habitants souhaitant des services de proximité (plus pratique, plus accessible, relation de confiance)- Une offre présente sur chaque commune avec plus ou moins de services disponibles (à minima la mairie et la médiathèque)- Chaque accueil de proximité (mairie, Maison Départementale des Solidarités et de la Famille, centre social, permanences, etc) proposant une offre de services, un accès aux outils numériques et un niveau d'accompagnement différents
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Recenser l'existant : horaires, accueil physique, outils mis à disposition (gratuité, niveau d'accompagnement...) <p>Dans le cadre du réseau d'acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Consolider et partager l'état des lieux- Etudier l'opportunité d'un socle commun permettant une harmonisation de l'accueil de 1^{er} niveau :<ul style="list-style-type: none">• du point de vue des usagers : possibilité de photocopie, de scan, accès à un ordinateur, mise à disposition d'informations/plaquettes• du point de vue des professionnels : outils ressources pour les agents, posture, confidentialité, limites d'intervention
Public ciblé	Habitants, agents d'accueil
Pilote de l'action	Communauté de Communes
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	Acteurs locaux : mairies, centres sociaux, Maisons Départementales des Solidarités et de la Famille, France Services, CAF, Tremplin ACEMUS...
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none">- Initiatives existantes- Réseau des professionnels d'accueil
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none">- Liberté de fonctionnement et d'organisation de chaque structure- Différence de taille et de moyens (humains, financiers) de chaque commune- Implication des acteurs dans le projet commun
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none">- Meilleure égalité dans l'accès à l'information et aux services- Meilleure information et orientation- Développement de nouveaux services
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Actualisation de l'état des lieux- Mise en œuvre d'un socle commun- Enquête auprès des agents effectuant un accueil de 1^{er} niveau
Calendrier	À partir de 2022

Accès aux services administratifs et démarches en ligne

ENJEU 2 : GARANTIR POUR TOUS L'ACCESSIBILITE AUX SERVICES ADMINISTRATIFS ET AUX OUTILS NUMERIQUES

ACTION ENGAGÉE

Action 2.2 : Promouvoir l'Espace France services et étudier son déploiement

Constats	<ul style="list-style-type: none"> - L'Espace France services offrant sur un seul lieu une multiplicité de services (information, espace numérique, accompagnement, permanences administratives et sociales) et renforçant le partenariat entre les différents acteurs - En développement constant depuis sa création en 2017 : 10 899 contacts en 2020 (dont 232 RDV personnalisés, 635 accès à l'espace numérique), 19 partenaires nationaux et locaux - Service pas encore connu de tous et ne rayonnant pas sur l'ensemble du territoire
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'Espace France services : <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion et mise à jour régulière de la plaquette France services • Communiquer régulièrement sur l'Espace France services (réseaux sociaux, bulletins d'informations papier, presse, portes ouvertes, rencontres avec des partenaires...): valoriser un partenaire ou un accompagnement, communication en lien avec l'actualité, événements... • Informer les acteurs locaux des évolutions du service - Etudier, avec les acteurs locaux, le déploiement de France services : <ul style="list-style-type: none"> • Développer de nouveaux services en fonction des besoins et des opportunités • Elargir l'offre par des propositions d'accompagnement à distance : téléphone, visio (avec un accompagnement local...) • Faciliter l'accès à France services pour les usagers sans moyen de déplacement : déplacement solidaire, transport à la demande, covoiturage, aide à domicile...
Public ciblé	Tous les habitants
Pilote de l'action	Communauté de Communes
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires France Services - Acteurs locaux : mairies, CCAS, associations séniors, centres sociaux, Maisons Départementales des Solidarités et de la Famille, France Services, CAF, Mission Locale, Tremplin ACEMUS...
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête de satisfaction usagers - Comité de pilotage France Services - Mobilisation des communes et des acteurs locaux - Stratégie mobilité (voir fiche action 2.3)
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation des moyens humains en fonction de l'évolution de la fréquentation et de l'offre de services - Préserver le lien physique - Difficultés de mobilité de certains usagers pour se rendre à l'Espace France services et éloignement de certaines communes - Extrême polyvalence des agents nécessitant qu'ils intègrent une densité d'informations, de contacts, de procédures pour accompagner au mieux les usagers selon leurs besoins
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance du service par les acteurs et les habitants - Elargissement de l'offre de services
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la fréquentation - Niveau de satisfaction des usagers
Calendrier	À partir de 2021

Accès aux services administratifs et démarches en ligne	ENJEU 2 : GARANTIR POUR TOUS L'ACCESSIBILITE AUX SERVICES ADMINISTRATIFS ET AUX OUTILS NUMERIQUES
Action 2.3 : Définir une stratégie mobilité à l'échelle intercommunale	
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire rural et périurbain disposant d'une faible offre en matière de transport collectif : <ul style="list-style-type: none"> • train et cars régionaux, • transport à la demande, un dispositif qui ne répond pas aux besoins • déplacements solidaires : initiatives mises en place sur plusieurs communes, avec un bilan positif : fréquentation, lien social - La mobilité identifiée comme un frein pour accéder aux services
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et mettre en œuvre le Schéma Directeur des Modes Actifs (vélo, marche à pied, covoiturage...) : action en cours depuis fin 2020 - Elaborer et mettre en œuvre un plan de mobilité simplifié comprenant un diagnostic du territoire, une stratégie et un plan d'actions - Développer les déplacements solidaires mis en place à l'échelle des communes
Public ciblé	Tous les habitants
Pilote de l'action	Communauté de Communes
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Région - Communes - Structures associatives : centres sociaux, association séniors...
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Services existants - Plan Climat Air Energie Territorial - Moyens financiers - Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Temps nécessaire pour construire le projet - Cadre d'intervention des bénévoles
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure mobilité des habitants - Accès facilité aux services
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du schéma et du plan - Nouveaux services de mobilité proposés à la population - Fréquentation et utilisation des nouveaux services proposés
Calendrier	À partir de 2021

ACTION NOUVELLE

Accès aux services administratifs et démarches en ligne

ENJEU 3 : ACCOMPAGNER ET FORMER LES HABITANTS A L'USAGE DU NUMERIQUE

ACTION NOUVELLE

Action 3.1 : Mettre en œuvre un programme d'actions numériques à destination de tout public

Constats	<ul style="list-style-type: none">- 12% de la population non équipé d'un ordinateur et internet à domicile et 17% de la population touchée par l'illettrisme numérique (INSEE 2019)- Une dématérialisation croissante des services : des démarches à effectuer complexes pour certains usagers- Des usagers en recherche d'accompagnement individuel ou collectif- Des points numériques et des services de médiation numérique existants (ex : France Services, communes, centres sociaux...)- Des animations ponctuelles, parfois pour des publics ciblés (ex : jeunes de la Mission Locale, seniors dans le cadre de la conférence des financeurs...)
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Réaliser un état des lieux de l'offre (services permanents et initiatives ponctuelles, modalités...) et recenser les besoins- Promouvoir, coordonner et développer l'offre existante avec des formats variés :<ul style="list-style-type: none">• Mise à disposition d'outils en accès libre ;• Accompagnement individuel à l'utilisation de l'outil pour l'accomplissement des démarches ;• Ateliers numériques collectifs diversifiés (publics ciblés ou mixité pour favoriser l'intergénérationnel) : créer une adresse mail, naviguer en sécurité sur internet, réseaux sociaux...
Public ciblé	Tout public et plus particulièrement ceux éloignés des pratiques numériques : Jeunes, Familles/parents, Seniors...
Pilote de l'action	Communauté de Communes
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	Communes, CCAS, MSA, CAF, Fédération des centres sociaux, centres sociaux, structures jeunesse, Mission Locale, associations locales ; Groupe Recherche Action Inclusion Numérique (GRAIN)
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none">- Appui sur les actions/initiatives déjà existantes- Support d'information recensant l'offre du territoire (voir fiche action 1.1)- Service civique, bénévoles, professionnels...
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none">- Toucher les publics les plus éloignés du numérique- Formation des agents- Gratuité ou participation financière ?- Vigilance sur les aspects de confidentialité/sécurité des données...- Veiller au maillage des actions sur le territoire- Liberté d'action de chaque structure- Typologie et niveau des usagers très hétérogène- Complémentarité avec l'offre existante : prestataires privés...
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none">- Accès des usagers aux démarches en ligne facilité- Renforcement de l'autonomie des usagers
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Fréquentation des points numériques- Nombre d'animations numériques menées sur le territoire- Enquêtes de satisfaction des usagers (par structure ou action)
Calendrier	À partir de 2022

Accès aux services administratifs et démarches en ligne	ENJEU 4 : RENFORCER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES ACTEURS LOCAUX
Action 4.1 : Mettre en réseau les acteurs du territoire	
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Les professionnels et bénévoles en charge de l'accueil, l'information et l'accompagnement nombreux sur le territoire, mais ne se connaissant pas toujours, ce qui ne facilite pas l'orientation des usagers vers le bon interlocuteur et la complémentarité des actions - Des services, dispositifs, droits en évolution constante - Des acteurs pas toujours informés et outillés pour informer et accompagner les usagers - Les acteurs souhaitant davantage d'espaces pour se rencontrer, s'informer, échanger, partager, construire des projets/outils en commun
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les objectifs, la composition, le fonctionnement du réseau en concertation avec les professionnels et les bénévoles du territoire - Lancer et faire vivre le réseau : <ul style="list-style-type: none"> • Différents formats : ex = réunions plénières ; ateliers en sous-groupes ; selon les besoins des professionnels, prolonger le réseau physique par une mise en réseau numérique (plateforme de mutualisation de ressources, d'informations, webinaires...) • Différents objectifs : ex = échanges de pratiques, réflexions partagées sur des enjeux communs (voir fiches actions 1.1 et 2.1), formation, mise en œuvre d'actions communes - Une des 1ères actions : interconnaissance + élaboration d'un support d'information (voir fiche action 1.1)
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Les professionnels volontaires du territoire: mairies, Maisons Départementales des Solidarités et de la Famille, CAF, MSA, France Services, centres sociaux, Tremplin ACEMUS ... - Les bénévoles des associations d'aide alimentaire
Pilote de l'action	Communauté de Communes
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	Intervenants extérieurs
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs en demande - Groupe Recherche Action Inclusion Numérique (GRAIN)
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en « silos » de chacune des structures - Dimensionnement du réseau - 1 personne référente par structure ? - Représentativité équilibrée des participants - Investissement et disponibilités des participants
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance des acteurs et des services existants - Interconnaissance, moins d'isolement, enrichissement mutuel - Echanges de pratiques, de questionnements, mutualisations d'outils et de ressources, projets communs... - Montée en qualité de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement au bénéfice de l'utilisateur
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Nombre et fréquence des réunions - Satisfaction des participants
Calendrier	À partir de 2021

ACTION NOUVELLE

Engager une réflexion sur la thématique « Accès aux droits et accompagnement social »

NOUVELLE

Contexte	- Elaboration d'un diagnostic et d'un plan d'actions sur la thématique « Accès aux services administratifs et démarches en ligne » et volonté politique d'approfondir le champ de l'accès aux droits conformément aux enjeux repérés (insertion sociale et professionnelle, observatoire social, coordination des acteurs sociaux pour favoriser la complémentarité des réponses...)
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une démarche participative réunissant les acteurs concernés (élus, professionnels, bénévoles) pour : <ul style="list-style-type: none"> - Partager les champs d'actions d'accompagnement et les pratiques des différents acteurs - Identifier les difficultés et les freins rencontrés par les professionnels ou bénévoles, et ceux rencontrés par les habitants - Faire émerger des enjeux - Proposer des pistes d'actions concrètes à mener - Valider le diagnostic, les enjeux et le plan d'actions construits de manière partagée en COPIL CTG - Intégrer la thématique à la CTG par avenant - Mettre en œuvre le plan d'actions
Public ciblé	Habitants du territoire avec une attention particulière pour les habitants en situation de fragilité
Pilote de l'action	Communauté de communes Vie et Boulogne
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - CAF de la Vendée - Communes / CCAS - Acteurs sociaux locaux : centres sociaux, Maison Départementale des Solidarités et de la Famille, Tremplin-Acemus, Mission locale, associations d'aide alimentaire... - France Services
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure interconnaissance et coopération entre acteurs - Diagnostic, enjeux et plan d'actions partagés
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants impliqués - Satisfaction des participants
Calendrier	A compter du 2 nd semestre 2021

NOUVELLE

Transversal	Définir et mettre en œuvre le schéma de coordination à l'échelle intercommunale
Contexte	<ul style="list-style-type: none">- 9 collectivités sur 16 (8 communes et la Communauté de communes) bénéficiant d'un contrat enfance jeunesse contractualisé avec la CAF de la Vendée dont 7 accompagnées financièrement sur le volet coordination (budget d'environ 60 000 €/an) :<ul style="list-style-type: none">- Coordination mise en œuvre à échelle communale ou intercommunale- Selon les collectivités : diversité de moyens humains et financiers, de modalités de coordination et de missions déléguées (ex : élaboration d'un bilan CEJ, pilotage d'un PEDT...)- Nouveaux attendus de la CAF dans le cadre des CTG :<ul style="list-style-type: none">- Coordination à l'échelle intercommunale sur des champs d'intervention élargis par rapport aux CEJ (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, services administratifs, social, inclusion...)- Evolution des postes de coordinateurs CEJ vers des postes de chargés de coopération territoriale- Missions de coordination :<ul style="list-style-type: none">o Conduite des diagnostics territoriaux ou thématiqueso Assistance et conseil auprès des élus et des comités de pilotageo Accompagnement de la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la CTGo Développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnelso Contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre...
Descriptif de l'action	A compter de 2022 : <ul style="list-style-type: none">- De manière concertée, élaborer un état des lieux des coordinations, analyser l'existant et partager les attendus de la coordination dans le cadre de la CTG- Elaborer un ou des scénarios de schémas de coordination en adéquation avec le projet social de territoire- Valider le nouveau schéma de coordination en comité de pilotage CTG- Intégrer le schéma de coordination à la CTG par avenant A compter de 2023 : <ul style="list-style-type: none">- Mettre en œuvre le nouveau schéma de coordination
Public ciblé	- Communes et la Communautés de communes
Pilotes de l'action	- Communautés de communes Vie et Boulogne - Caf de la Vendée
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	- Communes - Associations actuellement en charge de la coordination
Moyens et Ressources	- Soutien financier de la CAF : 47 700 € + bonification financière possible à hauteur de 24 000€/ETP (sous réserve du respect des attendus) - Moyens financiers des communes et de la Communauté de Communes - Référentiel d'emploi du chargé de coopération territoriale
Points d'attention	- Respect des compétences des collectivités - Adéquation et cohérence entre les moyens alloués et l'ambition du projet social de territoire - Impact financier - Coordination couvrant l'ensemble du territoire - Implication des différents acteurs
Résultats attendus	- Création d'un ou de plusieurs postes de chargé(e) de coopération territoriale - Impulsion du projet en favorisant les complémentarités et les synergies - Meilleure équité sur l'ensemble du territoire
Indicateurs d'évaluation	- Un schéma de coordination partagé par la CAF et chaque collectivité
Calendrier	Mise en œuvre de la réflexion à compter du début de l'année 2022 pour application du nouveau schéma de coordination dès 2023